

Fédération SUD Éducation



31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

Paris, le 1^{er} octobre 2020,

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

110 rue de Grenelle 75007 Paris

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur,

de la Recherche et de l'Innovation, Pavillon

Boncourt – 21, rue Descartes – 75005 Paris

Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes

publics, 139, rue de Bercy – 75012 Paris

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, 1, Place

Beauvau, 75800.

Objet : Préavis de grève du 12 au 16 octobre 2020

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Madame la ministre de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation,

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur un préavis de grève couvrant, couvrant, du 12 au 16 octobre 2020 l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (enseignant-e-s, enseignant-e-s-chercheurs-chercheuses et chercheurs-chercheuses, IATOSS, ITA et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé-e-s par le ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche, le Ministère des affaires étrangères ou via l'AEFE, le Ministère de la transformation et de la fonction publiques) qui se mobiliseront.

Voici les revendications qui nous amènent à envisager de recourir à la grève et que nous défendrons en réunion de négociation préalable :

- l'abandon des poursuites pour tous les personnels engagés dans la lutte contre les E3C et les réformes du baccalauréat et des lycées généraux, technologiques, et professionnels ;
- le plein rétablissement des collègues mobilisé-e-s dans leur droit à l'avancement de carrière, et le retrait mentions à caractère anti-syndical dans les dossiers administratifs des personnels ;
- la réintégration immédiate dans leurs fonctions des quatre personnels réprimé-e-s du lycée Desfontaines de Melle (79), et l'abandon immédiat des poursuites disciplinaires engagées à leur encontre.

Nous vous informons que nous souhaitons être reçu-e-s dans les délais les plus brefs afin de procéder à cette négociation préalable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Fatna Seghrouchni, co-secrétaire de la fédération SUD éducation

